Un inventaire de la biodiversité : à quoi ça sert ?

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité s'inscrit dans une démarche de recensement, d'échanges et de vulgarisation de la connaissance de la biodiversité sur la commune.
En parallèle, les citoyens, les groupes scolaires et les professionnels peuvent découvrir le projet et s'impliquer à travers de nombreuses animations, sorties et mobilisation via les sciences participatives.

Aidez-nous à observer la nature !

Papillons, champignons, oiseaux, fleurs, chauves-souris, arbres, martins pêcheurs… où se cachent-ils ? combien sont-ils ?
Vous voulez agir chez vous ou autour de chez vous pour protéger la biodiversité ?
Participez à l'inventaire de la biodiversité à Cahors : des animations et des inventaires sont proposés (+ d'infos avec le QR Code)
La LPO Occitanie - Lot vous prête également des kits d'observations naturalistes.

En savoir plus

Participer, se renseigner

LPO Occitanie - délégation Lot
stephanie.plaga-lemanski@lpo.fr
05 65 22 28 12
Espace Clément-Marot - Place Bessières - Cahors (permanences les mercredis matin 9h30 à 12h)

La LPO Occitanie - délégation Lot

La délégation lotoise de la LPO Occitanie réalise des actions de préservation (suivis, expertises…) sur toute la faune et la flore et de sensibilisation pour tous les publics. Présente depuis 1987 dans le Lot, l'association est installée à Cahors et rayonne sur tout le département.

Conception et réalisation : S.Plaga-Lemanski - LPO Occitanie Dessin : C.Rousse Image : Canva, LPO

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

LES OISEAUX DES JARDINS

Avec le soutien financier de

Qui sont vos voisins ailés ?

Mésange bleue

Mésange charbonnière

Orite à longue queue

Moineau domestique

Moineau friquet

Rougegorge familier

Sittelle torchepot

Grimpereau des jardins

Pinson des arbres

Rougequeue noir

Rougequeue à front blanc

Chardonneret élégant

Verdier d'Europe

Serin cini

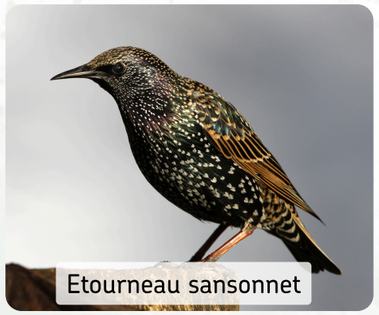
Etourneau sansonnet

Vos données et les comptages

Qui sont les oiseaux près de chez vous ? Prenez ce guide et observez leurs tailles, leurs couleurs, leurs becs... et apprenez à les reconnaitre. Vos observations peuvent être réalisées ponctuellement ou à l'occasion des comptages annuels des oiseaux des jardins (fin janvier et fin mai). N'hésitez pas à nous partager vos observations.

Comment compter ? Pour éviter de compter plusieurs fois le même oiseau, surtout autour d'un point de nourrissage, la règle est simple : pour chaque espèce, notez seulement le maximum d'oiseaux vus simultanément. Par exemple, si vous voyez 3 mésanges, puis 1, puis 2, conservez seulement le nombre 3.

Huppe fasciée

Pic vert

Pic épeiche

Coucou gris

Merle noir

Grive musicienne

Pie bavarde

Geai des chênes

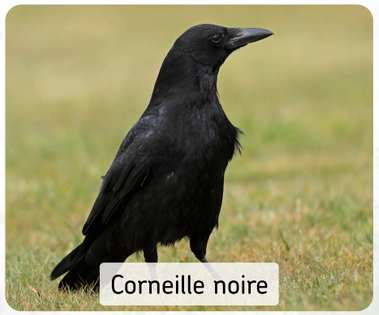
Corneille noire

Les arbres et les haies sont des lieux de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Certaines construisent leurs nids dans les branches (Verdier d'Europe, merle noir ...). La LPO et l'OFB conseillent de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 août, période de nidification. Les travaux de taille doivent être réalisés avant la montée de sève, idéalement en hiver.
La destruction de nids d'espèces protégées est un délit passible de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.